



Strengthening Health Outcomes for Women and Children (SHOW)

**FOURNITURE ET INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES DANS TROIS (3)
ETABLISSEMENTS DE SANTE DU NORD-EST**

TERMES DE REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRE

Décembre 2017

I.- CONTEXTE

Plan International Haïti, organisation de développement communautaire centré sur l'enfant, travaille avec les communautés haïtiennes depuis plus de 40 ans. Actuellement, l'organisation intervient dans 59 sections communales réparties dans 20 communes, et contribue au développement et à l'épanouissement de 34,714 enfants parrainés dans trois départements géographiques dont le Nord-Est, l'Ouest et le Sud-Est. Plan International Haïti met en œuvre des projets dans des zones rurales et périurbaines pour améliorer la vie d'enfants, d'adolescent(e)s, de jeunes et de leurs familles, à travers l'accès aux soins et services de santé, à l'éducation, aux opportunités économiques et à des systèmes améliorés de gouvernance des droits de l'enfant.

En matière de santé, Plan International Haïti intervient dans différents sous-domaines dont la santé maternelle, néonatale et infantile. Avec le support technique et financier du bureau de Plan International Canada, l'organisation s'est engagé depuis deux ans dans une initiative multi-pays de 4 ans et demi (2016 à 2020) mise en œuvre dans cinq (5) pays dont Bangladesh, Ghana, Haïti, Nigéria et Sénégal. Le projet intitulé Strengthening Health Outcomes for Women and Children « SHOW » est financé Affaires Mondiales Canada et de donateurs individuels canadiens. En Haïti, ce projet vise à accroître la qualité, la disponibilité, l'utilisation et la responsabilisation des prestations en SMNI¹ / SSR² pour la réduction de la mortalité maternelle et infantile des populations vulnérables des communes de Fort-Liberté, de Ouanaminthe et de Capotille, avec environ 103 000 bénéficiaires prévus, y compris les femmes et les adolescentes en âge de procréer, les enfants de moins de 5 ans et les hommes engagés.

Il est reconnu que l'énergie électrique constitue un élément essentiel au fonctionnement des établissements de santé et que le moindre manque peut avoir de lourdes conséquences, allant jusqu'à la perte en vies humaines. Ainsi, le fonctionnement normal d'un centre de santé impose une alimentation électrique suffisante, répondant à ses besoins en énergie et surtout, stable. Le contexte de la fourniture inconstante du réseau d'électricité public ainsi que le coût d'exploitation très élevé de la fourniture d'énergie par des générateurs pousse à penser à d'autres sources d'énergie. Le choix de cette énergie doit satisfaire simultanément les conditions économiques, techniques, ainsi que des besoins d'alimentation recherchés. Trois (3) des 11 établissements de santé supportés par le projet SHOW ont été désignées pour bénéficier de l'installation de panneaux solaires. Il s'agit de l'Hôpital de Fort-Liberté, du Centre Médico-Social de Ouanaminthe et du Centre de santé de Capotille. Ces sites sont fortement ensoleillés et l'emploi de générateurs photovoltaïques autonomes se révèle une solution bien adaptée.

¹ SMNI : Santé maternelle néonatale et infantile.

² SSR: Santé sexuelle et reproductive

II.- BUT DE L'INITIATIVE

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet SHOW, Plan International Haïti recherche un(e) contractant(e) pour fournir et réaliser les travaux d'installation et d'entretien de panneaux solaires dans trois (3) établissements de santé dont :

Etablissement de santé	Système
Hôpital de Fort –liberté	Système inverter outback de 7.2 KW énergie disponible avec installation de 5 KW de panneaux solaires et batteries.
Centre Médico-Social d'Ouanaminthe	Système inverter outback de 7.2 KW énergie disponible avec installation de 5 KW de panneaux solaires et batteries.
Centre de Santé Capotille avec lit	Système inverter outback de 3.6 KW énergie disponible avec installation de 3.6 KW de panneaux solaires et batteries.

III. LIVRABLES ATTENDUS DE LA CONSULTATION

- Fourniture et Installation d'un système inverter outback de qualité de 7.2 KW énergie disponible avec installation de 5 KW de panneaux solaires et batteries au niveau de l'hôpital de Fort-Liberté.
- Fourniture et Installation d'un système inverter outback de qualité de 7.2 KW énergie disponible avec installation de 5 KW de panneaux solaires et batteries au niveau de l'Hôpital de Ouanaminthe.
- Fourniture et Installation d'un système inverter outback de qualité de 3.6 KW énergie disponible avec installation de 3.6 KW de panneaux solaires et batteries au niveau du Centre de Santé de Capotille.
- Mise en place d'un registre de maintenance/service ou un journal d'inspection pour le système.
- Orientation des responsables des établissements de santé sur l'entretien et la sécurisation du système incluant la gestion des déchets toxiques tel que le plomb et acide sulfurique.
- Réalisation de travaux de sécurisation du matériel par rapport aux risques d'inondations, de vol, de cyclones ou des tremblements de terre.
- Connexion des panneaux et des batteries et le système inverter existant dans les établissements de santé et fournir l'assurance que les panneaux et système installé fonctionnent selon les spécifications requises.
- Fournir une garantie minimum de 5 ans qui comprendra l'entretien des panneaux et des batteries incluant la vérification des connexions des câbles, de l'emplacement des batteries qui doit être exempt de débris, d'eau ou d'humidité, fixation solide des panneaux sur le toit et exempt de débris, etc

V. Profil recherché

- Compagnie enregistrée localement avec expertise en panneaux solaires
- Les membres de l'équipe proposé doit détenir un diplôme en génie civil, génie électromécanique ou tout autre domaine connexe;
- Avoir de l'expérience en matière de gestion de système électrique
- Avoir l'expérience et l'habileté de travail des zones et conditions difficiles ;
- Être en mesure de livrer le produit final à temps ;
- Avoir déjà réalisé des travaux d'installation et d'entretien de panneaux solaires ;
- Être capable de collaborer ;
- Avoir déjà travaillé pour une organisation non-gouvernementale dans le domaine.

VI. Échéancier

La période du contrat est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de signature de l'accord.

VII. Soumission de la proposition

Un dossier de candidature devra être soumis au commanditaire à la date indiquée dans la note de publication. Ce dossier comportera entre autres :

- Une offre technique et une proposition financière incluant les détails sur le profil de la compagnie et expérience en fourniture et installation de panneaux solaires;
- Un CV ou des CV des membres de l'équipe assignés au contrat avec copie des diplômes et certificats justifiant sa qualification ;
- Patente et quitus à jour de la compagnie
- Une proposition calendrier de travail détaillé;
- Un Rapport de travaux précédents de nature similaire;
- 3 références pour un travail similaire.

Cette proposition peut faire l'objet de suggestions et d'adaptation de la part du commanditaire. La soumission d'une proposition ne donne lieu à aucun engagement de la part du commanditaire.

VIII. Honoraires et modalités de paiement

Il revient au fournisseur dans sa proposition, comme susmentionné, de fixer le montant qu'il souhaite recevoir comme rémunération pour les travaux d'installation des panneaux solaires. Sur la base du tarif qui sera adopté, l'intervenant sera rémunéré de la manière suivante:

- 40% à la signature du contrat ;
- 50% sur présentation de facture et certification de services du Conseiller Technique en Infrastructure de Plan International Haïti.

Au terme du contrat, la compagnie fournira des avis d'achèvement des travaux et une retenue de garantie de 10% sera payé à la compagnie après un an lorsque les travaux seront considérés et inspectés comme rencontrant la qualité requise dans le contrat.

IX. Confidentialité et propriété intellectuelle

Le consultant s'engage à ne pas divulguer et à traiter comme confidentielle, pendant et après la période du contrat, toute information obtenue durant la durée du contrat, sauf sur autorisation écrite de Plan International Haïti.